



Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Novembre 2021

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Contrairement à novembre 2020 qui ne présageait rien de réjouissant, novembre 2021 s'annonce sous de meilleurs auspices. La vie d'avant semble désormais accessible.

Nous savons pouvoir compter sur le dynamisme de nos associations communales pour vous aider à franchir le dernier pas. Qu'il soit question de sport, de divertissements, ou encore de coup de pouce à nos écoliers, ils vous attendent et vous proposent un cocktail vitaminé d'animations.

Vous en trouverez plusieurs dans ce Sorl'Info de novembre. N'hésitez pas plus longtemps, n'attendez pas la prochaine vague ! Venez tous profiter de ces moments conviviaux. Il serait bien dommage de s'en priver.

Nicole Genin

Les conseillers municipaux ont adopté ce soir-là plusieurs délibérations :

- Les communes bénéficient d'une Dotation Solidarité Communautaire fixe, de la part de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, directement destinée à être reversée au Centre Social Odette Brachet, de Morestel. Pour une raison administrative, les communes servent ainsi de « boîte aux lettres ».

Ce principe, pouvant sembler simple ne fut cependant pas facile à comprendre. Une convention engageant les communes à reverser cette somme (1801 euros pour notre commune), ainsi qu'une subvention de 2 euros par habitant, est proposée par le Centre Social Odette Brachet.

À l'unanimité il a été décidé d'un engagement jusqu'à décembre 2026, à reverser la somme de 1801 euros annuels au Centre Social Odette Brachet, mais pas la subvention de 2 euros par habitant.

- Pour 2020, cette somme, suite à un problème de compréhension, n'a pas été réglée. Estimant qu'elle est cependant due, les conseillers municipaux votent son paiement à l'unanimité moins une voix contre.

- Le Sou des Ecoles en vue de l'élection d'un nouveau bureau, a adressé une demande de subvention aux deux communes (St Sorlin et Vasselin) afin d'assurer un bon démarrage à la nouvelle équipe.

Cette subvention est calculée sur la base de 22 euros par élève (49) et par école, soit pour St Sorlin : 1078 euros. A noter que les membres du bureau du Sou des Ecoles sortant n'ont pas participé au vote de cette délibération adoptée à l'unanimité.

- Le tarif de location des jardins communaux « Les Potagers de Saturnin » a été reconduit, soit 20 euros par an par parcelle. A noter que plusieurs parcelles sont actuellement disponibles. Se renseigner en mairie.

- Le Chemin du Marais vient d'être entièrement refait (restructuration en « bicouche » enrichi d'élastomère). Contrairement aux prévisions initiales, il a pu à certains points, être élargi. Ces travaux supplémentaires ont nécessité la validation d'un devis complémentaire de 864 euros.

- En prévision de l'aménagement en espace de loisirs du « Terrain Orcel », Route de Dolomieu, plusieurs devis ont été demandés. C'est l'entreprise Beaud TP qui a remporté le marché, pour la demande initiale de création de

buttes et mise en place de pierres préservant une zone des voitures pour 2200 euros. Il lui a été demandé un autre devis pour la création d'un terrain de pétanque de 25 m et le terrassement pour mise à niveau de l'ensemble du terrain s'élevant à 2450 euros. Ces deux devis ont été validés à l'unanimité.

Résumé de quelques questions diverses :

- Point financier :

	Prévisions	Réalisations	% réalisé	Résultat
Investissement Dépenses	520 262.70 €	55 826 €	10.73 %	+ 27 321 €
Investissement recettes	520 262.70 €	83 147 €	15.98 %	
	Prévisions	Réalisations	% réalisé	Résultat
Fonctionnement Dépenses	651 958.74 €	208 549 €	31.99 %	+ 41 240 €
Fonctionnement recettes	651 958.74 €	240 789 €	36.93 %	

On note que les diverses dotations territoriales tardent à rentrer.

Par ailleurs, un remboursement de TVA (11 000 euros) pourtant validé par l'Administration Préfectorale ne nous est pas parvenu. Après enquête, il s'avère qu'il a bien été remboursé mais... à la commune de St Victor de Morestel !! L'erreur va être corrigée dans les jours à venir.

- L'audience du Tribunal Administratif au sujet du recours contre le Lotissement du Parc de Gros Châtaignier aura lieu ce 10 novembre.
- La Fibre : un retard important a été annoncé et aucune date n'est actée pour l'instant.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 22 novembre 2021 à 20 h 30.

UN COMPTE RENDU PLUS DÉTAILLÉ EST AFFICHÉ SOUS LE PRÉAU DE LA MAIRIE.

LA PLACE DES ASSOCIATIONS



Saint-Sorlin en fête

Les membres de Saint sorlin en Fête vous donnent rendez-vous le **dimanche 7 novembre 2021 de 9h00 à 13h00** pour leur matinée huîtres. Les coquillages vous seront proposés à déguster sur place ou à emporter.

Cette manifestation, inédite à Saint Sorlin sera on l'espère un succès.

MATINEE HUITRES

Dimanche 7 NOV 2021
à partir de 09 H 00

Sur place ou à
emporter



Buvette

Place du Village à ST SORLEN DE MORESTEL

RESERVATIONS aux N° suivants : Gilles 07 84 00 32 80 - Laurette 06 25 73 14 79 - Dominique 06 41 51 12 55 - Catherine 06 89 32 83 93

Les ateliers de préparation des décorations de Noël ont débuté la semaine dernière. Les prochains sont prévus les **vendredis 12 novembre 2021 à partir de 14h00 et 26 novembre 2021 à partir de 20h00** à l'ancienne école. Les personnes qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues.

Vous pouvez déjà réserver votre soirée du **samedi 4 décembre 2021 pour les illuminations**. La place du village sera décorée, illuminée et ornée d'un beau sapin. Une retraite aux flambeaux est prévue avec les enfants du village. Plusieurs gourmandises seront à déguster sur place dont une soupe de courge aux châtaignes préparée par nos cuisinières... et à la buvette, le vin chaud vous sera proposé. (à consommer avec modération). Sur la place, les enfants trouveront la boîte aux lettres du père Noël pour y déposer leur lettre. Nous vous attendons nombreux !
Pour ces deux manifestations, le pass sanitaire sera demandé pour accéder à la buvette ou au point de restauration.

Le président Gilles Patricot

Vente de chocolats au profit du Sou des écoles

Notre Sou des écoles, association locale qui intervient auprès des écoles de Saint-Sorlin et de Vasselín pour financer des projets en direction des élèves des deux communes, a besoin de tout le village **pour faire vivre à nos enfants des instants inoubliables !**

En vous proposant une vente de chocolats par le biais d'un partenaire et d'un artisan chocolatier (testé et approuvé !), notre association reçoit sur vos achats une petite part qui lui permettra de concrétiser différentes actions pour les enfants (fête de Noël, cadeaux de fin d'année, spectacles, sorties, kermesse... ainsi que de nouveaux projets).

Pour commander vos chocolats, il est possible de passer commande en ligne JUSQU'AU 15 NOVEMBRE avec paiement par carte bancaire en se rendant sur le site internet www.asso.initiatives.fr (code d'accès: PXYNMH).

Des catalogues seront aussi disponibles dans les mairies de Saint-Sorlin et de Vasselín.



Pour les personnes qui préféreront utiliser les catalogues, les bons de commande et le règlement (chèque à l'ordre du Sou des écoles ou espèces) sont à nous retourner **au plus tard le 12 Novembre** dans la boîte aux lettres de la mairie de Saint-Sorlin de Morestel ou dans la boîte du Sou des écoles sur la place de la mairie de Vasselín.

La remise des chocolats se fera VENDREDI 17 DÉCEMBRE DE 16h À 20h sur la place de la mairie de Saint-Sorlin de Morestel.

Pour tout complément d'information, nous sommes joignables par mail à l'adresse suivante : sou.des.ecoles.stsorlin.vasselín@gmail.com, ou bien par téléphone au 06 68 66 39 87.

C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions, que nous vous accompagnerons dans la réalisation de vos commandes au besoin, ou que nous vous en dirons un peu plus sur notre démarche et nos activités!

Merci d'avance pour votre participation,
Merci pour nos enfants !

Le bureau du Sou des écoles

Le club Diamant

C'est avec un réel plaisir que nous nous sommes retrouvés toutes et tous, dans l'école de Saint Sorlin, lors de notre assemblée générale le 20 octobre dernier.



Dès maintenant, si vous avez plus de 60 ans, vous êtes chaleureusement invités à nous rejoindre chères Saint-Sorlinoises et chers Saint-Sorlinois pour profiter de notre prochain goûter qui est prévu le **mercredi 17 novembre 2021** de 14h00 à 18h00. Pour vous inscrire, n'hésitez pas à appeler ou à laisser un message au 07 84 30 05 20.

À très bientôt !

La présidente Nicole Gleize

VIE DU VILLAGE

Commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Nous vous donnons rendez-vous devant le monument aux morts à 10h45 en compagnie des pompiers de Dolomieu, et de notre porte drapeau Denis Reynaud (représentant FNACCA de notre commune).

A l'issue de la cérémonie, nous pourrons partager le verre de l'amitié, mais en extérieur.

Nous aurons beaucoup de plaisir à vous retrouver, grands et petits, à cette occasion.



Des nouvelles de notre clocher :

Il devrait bientôt recommencer à tinter ! L'assureur de la Commune a pris en charge une partie des réparations à hauteur de 2200 euros sur 2800 euros HT. L'intervention aura lieu dès réception de la pièce.

VIVRE ENSEMBLE

Partager la nature entre promeneurs et chasseurs

Les médias n'ont de cesse d'alerter promeneurs et chasseurs sur la nécessité de mettre en place des règles de sécurité indispensables pour que chacun puisse vivre ses loisirs en toute tranquillité. Des solutions existent. L'association de chasse de Saint- Sorlin-Vasselin a mis en place l'application LAND SHARE.

Land Share est une application mobile gratuite, conçue par la Fédération des Chasseurs de l'Isère avec l'appui financier du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle vise à informer en temps réel, les autres usagers de la nature des battues en cours. Une première en France !

Dans les faits, les chasseurs renseignent leurs différentes zones de battues sur une application interne : Protect Hunt.

Le jour J, ils activent les zones de battues concernées et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : Land share.

Les usagers de la nature doivent avoir préalablement téléchargé Land share et aussi l'avoir activée. Il faut également activer la touche « localisation ».

Suite à cette activation, un plan de la zone chassée à proximité de votre localisation, s'affiche.

Ensuite, libre à eux, d'aller ou non, à la rencontre des chasseurs.



Envie de mieux connaître notre nature ?



La mairie de Saint-Sorlin de Morestel organise une rencontre découverte de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Valencey. À cette occasion, une chasse au trésor sera organisée pour les enfants. En se promenant sur l'ensemble des sentiers du site, les enfants devront découvrir des galets peints, récompenses de leurs recherches.

Avec leurs parents la visite du site sera agrémentée d'explications sur la flore et la faune présente mais aussi sur l'intérêt de cet Espace Naturel Sensible.

L'espace Valencey est situé entre la route de Dolomieu, le chemin de la carrière et le chemin de Valencey.

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est **un site remarquable en termes de patrimoine naturel** (faune, flore et paysage), tant pour la diversité que pour la rareté des espèces qu'il abrite. Tourbières, forêts, pelouses, étangs, prairies, marais... Parmi tous ces milieux naturels, certains possèdent des richesses écologiques et paysagères souvent insoupçonnées.

Néanmoins, il n'y a pas de définition homogène des ENS dans tous les départements de France.

Dimanche 7 novembre
À partir de 14h30
Rencontre découverte de
l'Espace Naturel Sensible (ENS)
de Valencey

- Une politique des Départements en faveur de la nature et des paysages -

Depuis la loi du 18 juillet 1985, et depuis plus longtemps encore pour certains, les Conseils départementaux mettent en œuvre la politique « Espaces Naturels Sensibles » consistant à protéger et ouvrir au public des sites naturels par des actions ciblées.

Cette compétence est pour les Départements un levier important permettant de répondre à de nombreux enjeux. L'urbanisation croissante, la préservation des paysages et de la biodiversité, la demande sociale d'accès à des espaces naturels pour y pratiquer des loisirs, l'éducation à l'environnement peuvent ainsi trouver des réponses. L'année 2015 a été celle du trentième anniversaire de la loi instituant les ENS : 30 ans de préservation de sites et de paysages et de travail en commun avec les acteurs locaux. Les récentes discussions au Parlement sur la réforme territoriale confirment que les Départements sont l'échelon le plus pertinent pour mener cette politique, nécessitant la proximité et une connaissance fine du terrain et des acteurs locaux.

En Isère, 17 ENS départementaux et 124 ENS locaux participent à la protection de la biodiversité. Les Espaces Naturels Sensibles de l'Isère composent un remarquable conservatoire de la diversité naturelle locale liées à l'altitude, la présence d'un cours d'eau, d'un sol calcaire, d'une forêt ou autres éléments majeurs pour une faune et une flore spécifiques. Une mosaïque à préserver, à valoriser, à développer.

À Saint-Sorlin, l'ENS de Valencey (stricto sensu) ne couvre que l'espace laissé par l'ancienne carrière d'extraction de gravier mais la zone d'observation s'étend à tout le vallon depuis la source de la Morthelaize jusqu'à la route de Dolomieu et incluant le terrain de Monsieur Bernard Trillat et ses étangs. Ce terrain privé est géré par l'association JIP (Jachère Insectes Pollinisateurs). L'association Lo Parvi réalise régulièrement un inventaire faunistique et naturaliste de l'ensemble du vallon riche en plantes et vertébrés rares. Par exemple, 46 types d'oiseaux ont été recensés.

Sur ce site, toute urbanisation est interdite ainsi que la circulation de tout véhicule à moteur de loisir. Des contrôles sont d'ailleurs fréquemment effectués.

Cependant plusieurs sentiers piétons, forts utilisés, parcourent ce site. Venez profiter de ce territoire bucolique mais en prenant bien soin de respecter la tranquillité des animaux ou les clôtures des parcs.



Qualité de l'eau distribuée et taux de conformité :

- En bactériologie 100%
- En physico-chimie 97,6%

Les tarifs du **service d'eau potable** : 1.46 € TTC les **mille** litres.

○ Abonnement domestique : 83.00 € TTC **annuel**.

Les tarifs du **service assainissement collectif** : 2.47 € TTC les **mille** litres.

○ Abonnement domestique : 111.22 € TTC **annuel**.

Le service des assainissements **non collectif**

procèdera à des contrôles périodiques pour vérifier la conformité des installations.

Travaux de voirie effectués sur la commune

Pendant quelques jours vous l'avez certainement croisé dans Saint Sorlin. Cet impressionnant camion avait pour mission de remettre en état l'ensemble de notre voirie communale (réfection de la Route du Marais et reprises en point à temps ailleurs).



Les pompiers de Dolomiee nous informent de leur prochain passage de vente de calendriers en porte à porte. Ils débiteront leur tournée le 6 novembre. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil

Broyage d'automne

La semaine prochaine, semaine 46 (soit 8 au 12 novembre), l'entreprise Gaetan Patricot va effectuer le broyage d'automne planifié sur la commune de Saint Sorlin de Morestel.

Nous vous rappelons que si vous, particuliers, souhaitez faire couper vos haies privées à cette occasion, vous pouvez le contacter ou laisser un message en mairie.

Ces travaux vous seraient bien évidemment facturés par Mr Gaëtan Patricot.



Cambriolages en recrudescence : Veillons !!

Les services de gendarmerie nous alertent sur une hausse des cambriolages dans le secteur.

Nous vous invitons à être très vigilants. Avec le changement d'horaire, la nuit tombe plus tôt. Les malfaiteurs semblent profiter de ce moment où les gens ne sont pas encore rentrés à leur domicile, facilement repérable car non éclairé.

N'hésitez pas à programmer l'éclairage de lampes dans l'une des pièces de votre maison.

Veillez également sur vos voisins.





**Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute,
il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer.**

**Vous serez accueillis avec plaisir
au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.**

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

12

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h